



**HAL**  
open science

# CONSTRUCTIONS RELATIVES : DÉVELOPPER UN POINT DE VUE FONCTIONNALISTE

Denis Costaeuec

► **To cite this version:**

Denis Costaeuec. CONSTRUCTIONS RELATIVES : DÉVELOPPER UN POINT DE VUE FONCTIONNALISTE. 2021. hal-03457469

**HAL Id: hal-03457469**

**<https://hal.science/hal-03457469>**

Preprint submitted on 30 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Document de travail**  
**CONSTRUCTIONS RELATIVES :**  
**DÉVELOPPER UN POINT DE VUE FONCTIONNALISTE<sup>1</sup>**

Denis COSTAOUEC  
*Université de Paris*  
*denis.costaouec@gmail.com*

*This working paper aims to define the relative constructions according to essential principles of functional syntax as developed in the wake of André Martinet's work, namely: syntax between syntactic classes (not between "clauses"); decisive importance of the hierarchy between syntactic classes with an predicative vocation ("verbs", for example) and other classes; definition of functions as a subtype of syntactic relations between classes. We consider that relative constructions are intended to subordinate a verbal or non-verbal predicate to a relativized term which usually is a predicate determiner (case of nouns and pronouns assuming a syntactic function) or a simple determiner (definite, cardinal, adverb, etc.). Furthermore, in relative constructions, a syntactic function is established between the relativized term and the nucleus of the relative. The application of these analytical principles results in the rejection of the notion of "gap strategy" and of the distinction between "noun-headed relative clauses" and "light-headed relative clauses".*

**Key words:** relative clauses, functional syntax, relativized terms, functions

## 1. INTRODUCTION

Le présent document, qui s'adresse en premier lieu aux linguistes fonctionnalistes, vise à définir ce que l'on nomme *constructions relatives* selon les principes essentiels de la syntaxe fonctionnelle martinétienne et notamment ceux-ci : syntaxe entre classes syntaxiques (et non entre « propositions »), importance

---

<sup>1</sup> Une version condensée de cette étude sera publiée dans la revue *La Linguistique* en 2022.

décisive de la hiérarchie entre les classes syntaxiques à vocation prédicative et les autres classes, définition des fonctions comme sous-types de relations syntaxiques entre classes.

L'auteur a participé en 2015 à un projet d'étude franco-mexicain sur les « propositions relatives » dans les langues mésoaméricaines<sup>2</sup>. Cette expérience l'a convaincu de la nécessité de repenser le concept de relativisation dans le cadre fonctionnaliste. La réflexion collective a débuté dans le cadre de l'Atelier de recherche linguistique que dirige Françoise Guérin à Sorbonne Université. Christos Clairis et Françoise Guérin ont présenté leurs apports dans des colloques de la Société internationale de linguistique fonctionnelle, à Moscou et Cadix. Le présent document se veut une nouvelle étape dans l'indispensable travail collectif d'élaboration théorique.

Les analyses développées ci-dessous ne proposent pas une nouvelle théorie des relatives mais contribuent à définir la place du phénomène dans le cadre de la syntaxe fonctionnelle que nous pratiquons. Il s'agit de combler le vide qui existe selon nous dans les travaux fonctionnalistes martinétien<sup>3</sup> et de soumettre des propositions au débat.

Ce document est organisé de la manière suivante : le chapitre 1 propose un point de vue critique sur les définitions les plus courantes de la relativisation chez les descriptivistes et typologues se réclamant d'un courant fonctionnaliste (avec quelques références à des travaux d'autres écoles) ; le chapitre 2 présente notre définition

---

<sup>2</sup> PICS *Mesoamerica and the structure of the relative clause*, co-dirigé par Enrique Palancar (CNRS) et Roberto Zavala (CIESAS). Le cadre théorique retenu pour unifier la description à visée typologique et aréale des relatives dans les différentes langues étudiées était fondamentalement générativiste (interventions de linguistes comme Judith Aissen et Ivano Caponigro), légèrement tempéré par les positions fonctionnalistes de Christian Lehmann. Dans ce cadre, Adamou & Costaouec (2019) ont produit un rapport de recherche intitulé *The gap strategy in Ixcatec (Otomanguan, Mexico)*, mis en ligne sur HAL sous la référence halshs-02417251 : ce travail, instructif par les données présentées, souffre des contraintes et des limites du cadre théorique adopté, que le présent article entend critiquer.

<sup>3</sup> Y compris dans nos propres travaux : voir le peu de place consacré à cette question dans *Syntaxe fonctionnelle. Théorie et exercices* (Costaouec et Guérin, 2007).

du phénomène et les conséquences qu'elle implique pour la description des constructions relatives ; le chapitre 3 traite de la soi-disant *gap strategy* ; le chapitre 4 aborde la question de la « hiérarchie d'accessibilité » ; le chapitre 5 présente notre réflexion sur l'autonomisation des relatives ; le chapitre 6 liste nos critères d'analyse des constructions relatives ; enfin, le chapitre 7 dresse un bilan rapide de la présente étude.

## 2. À PROPOS DE CERTAINES CONCEPTIONS COURANTES DES RELATIVES

Faisons ici une remarque liminaire : c'est une conviction bien ancrée chez de nombreux linguistes que les constructions relatives sont présentes dans toutes les langues, comme le postulent, par exemple, Maria Polinsky et ses coauteurs :

« Every natural language is capable of forming relative clauses, and their patterning across languages displays one of the most robust generalizations attested in cross-linguistic research. » (Polinsky *et al.*, 2012 : 267)

On verra que de telles généralisations, fondées comme souvent sur l'étude d'un nombre restreint de langues, dépendent essentiellement de la manière de concevoir ces « *relative clauses* ».

La bibliographie concernant les relatives est très fournie, même en se limitant à la production des linguistes typologues ou fonctionnalistes qui nous intéressent au premier chef. Nous ne discutons pas ici les thèses générativistes<sup>4</sup>, bien qu'il soit obligatoire d'y faire référence tant elles sont prégnantes dans le domaine, au point de gagner du terrain chez des linguistes d'autres orientations qui ne font pas l'effort théorique nécessaire de discuter certains

---

<sup>4</sup> Les linguistes générativistes ont beaucoup travaillé sur les relatives, en grande partie parce qu'elles représentaient à leurs yeux la meilleure illustration de la « récursivité » que Noam Chomsky avait très tôt désignée comme la propriété centrale du langage humain (Chomsky, 1956 : 115-116). L'intérêt pour ces constructions, chez les générativistes ou dans d'autres courants, et l'étude de corpus importants ont abouti à des connaissances détaillées dans de nombreuses langues, cf. le chapitre consacré aux propositions relatives dans la toute nouvelle *Grande grammaire du Français* (Abeillé, Godard *et alii*, 2021).

concepts (les notions de *head* ou de *gap strategy*, par exemple) plutôt que de les adopter de manière superficielle, comme des étiquettes dont l'emploi serait neutre et sans conséquence<sup>5</sup>.

Les remarques qui suivent ne prétendent pas dresser un véritable état des lieux. Il s'agit plutôt de caractériser quelques approches courantes, de pointer les défauts et les limites qu'elles présentent à nos yeux, avant de proposer notre conception des choses.

## 2.1. Des approches sémantico-logiques

Référence régulièrement rappelée, Bruce Downing (1978 : 378) considère qu'une caractérisation syntaxique universelle des relatives est impossible et qu'il faut avoir recours à des critères sémantiques. Pour lui, les constructions relatives impliquent une *coréférence* entre un terme à l'intérieur de la relative et un terme qui lui est extérieur, et une *assertion*, ce qui est dit du terme extérieur dans la relative ; une troisième caractéristique universelle, la *modification*, s'ajoutant pour les relatives restrictives. Il faut noter qu'une telle définition ne se limite pas aux seules « relatives » puisque les deux premiers critères retenus par Downing s'appliquent également à des énoncés du type *J'ai croisé Paul. Il a mauvaise mine*. Simon Dik (1997b : 26) fait d'ailleurs remarquer que la plupart des définitions sémantico-logiques de la proposition relative peuvent être étendues à la détermination d'un nom par différents types d'expansions comme des adjectifs ou des syntagmes attributifs apposés.

Edward Keenan et Bernard Comrie donnent également la priorité à une définition sémantique, censée s'affranchir des spécificités syntaxiques des langues :

«We consider any syntactic object to be an RC if it specifies a set of objects (perhaps a one-member set) in two steps: a larger set is specified, called the *domain* of relativization, and then restricted to

---

<sup>5</sup> Cela concerne les descriptivistes mais aussi les psycholinguistes non générativistes, voir p. ex. (Diessel et Tomasello, 2005) qui traitent de l'acquisition des relatives par des enfants et intègrent sans débat la notion de *gap* alors que leurs résultats montrent l'inutilité de cette notion (nous y reviendrons dans l'article).

some subset of which a certain sentence, the *restricting* sentence, is true.» (Keenan & Comrie, 1977 : 63-64)

L'ambition universaliste est aussitôt tempérée par la phrase suivante qui, outre le choix d'un vocabulaire générativiste première époque, ne s'intéresse qu'à une partie seulement des constructions relatives observables dans le monde :

« The domain of relativization is expressed in surface structure by the *head NP*, and the restricting sentence by the *restricting clause*, which may look more or less like a surface sentence depending on the language. » (Keenan & Comrie, 1977 : 64)

Avery Andrew, faisant référence à la notion de *relative clause* (« proposition relative ») qui est constamment sollicitée par différents courants théoriques, s'attache également à une définition sémantique :

« A relative clause (RC) is a subordinate clause which delimits the reference of an NP by specifying the role of the referent of that NP in the situation described by the RC. » (Andrews, 2007 : 206)

Bernard Comrie et Tania Kuteva proposent une définition de même type dans le *World Atlas of Language Structures* :

« A relative clause is a clause narrowing the potential reference of a referring expression by restricting the reference to those referents of which a particular proposition is true. » (WALS online, Chapter Relativization Strategies).

À noter que ces trois dernières définitions visent précisément les « relatives restrictives » (sélectives) et écartent les « relatives non restrictives » (parenthétiques).

La même orientation se retrouve sensiblement chez Denis Creissels, dans une formulation plus absconse toutefois :

« (...) la relativisation implique une opération logique de construction d'une propriété en utilisant un schème phrastique comme pour construire une phrase assertive, mais en laissant 'ouvert' l'un des termes nominaux. » (Creissels, 2006b : 206)

Plus loin dans son texte, Creissels parle de ce « terme nominal » comme d'un « terme relativisé », ce qui est une désignation générale commode que nous reprendrons dans cet article (y compris sous la forme abrégée TR).

Christian Lehmann considère également que sa définition est sémantique, même si elle intègre quelques notions syntaxiques :

« A relative construction is a construction consisting of a nominal (or a common noun phrase, in the terms of categorial grammar) (which may be empty) and a subordinate clause interpreted as attributively modifying the nominal. The nominal is called the head and the subordinate clause the RC. The attributive relation between head and RC is such that the head is involved in what is stated in the clause. » (Lehmann, 1986 : 665)<sup>6</sup>

Talmy Givón combine les deux types d'approches, l'une essentiellement sémantique :

« A relative clause codes a state or event one of whose participants is co-referent with the head noun modified by the clause. » (Givón, 2001b : 176) ;

l'autre syntaxique :

« Relative clauses (henceforth REL-clauses) are clause-size modifiers embedded in the noun phrase. To some extent their syntax parallels that of the other major type of subordinate clauses - verbal complements embedded in the verb phrase. » (Givón, 2001b : 175)

Michael Halliday et Christian Matthiessen, dans le cadre de la linguistique fonctionnelle systémique, combinent également des considérations sémantico-logiques (concepts de *projection* et *expansion*) et syntaxiques (parataxe ou hypotaxe, face à enchâssement) ; ils accordent une large place à la distinction entre relatives spécifiantes et parenthétiques (*defining relative clauses / non defining relatives clauses*). Les *relative clauses* sont rangées sous la rubrique des *qualifiers*, mots ou propositions qui circonscrivent ou étendent le sens de l'unité qualifiée. On peut retenir la définition suivante :

« A clause functioning as Qualifier in the nominal group is referred to as a **relative clause**; more specifically, as a **defining relative clause** (in contrast to a non-defining relative clause, which is not embedded but hypotactically dependent (...)) » (Halliday & Mathiessen, 2004 : 324-325, emphase par les auteurs)

---

<sup>6</sup> Ce que Lehmann entend par *attributive relation* s'établissant entre la « tête » et la proposition relative n'est pas explicité dans son article de 1986. On croit comprendre que la relative fonctionne comme un complément de la tête, plus ou moins assimilable à un élément du groupe nominal en fonction attribut. Mais alors, en quoi consiste l'implication de la tête dans ce qui est postulé par la relative ? S'agit-il d'un rapport purement sémantique ? Et qu'en est-il des fonctions au sein de la relative ? Le lecteur reste sur sa faim.

Ce bref coup de sonde, montre qu'à des degrés divers, ces linguistes semblent partager l'idée que la relativisation est un phénomène unitaire au plan sémantique – difficile à définir, autant que l'on peut en juger – qui se réalise selon différents mécanismes (morpho)syntaxiques qu'il s'agit de recenser et si possible d'expliquer à l'aide de concepts variant selon les cadres théoriques adoptés. À les lire, et à étudier les exemples qu'ils fournissent à l'appui de leurs thèses, on se persuade facilement que leur objectif est de rendre compte de toutes les constructions rencontrées dans les langues qui peuvent être *traduites* par une relative dans leur langue de travail, ce qui est un problème aussi bien pour la typologie que pour la linguistique générale, car rien n'assure que les langues à l'étude présentent bien ce type de constructions.

## 2.2. Des approches syntaxiques

On trouve chez Simon Dik un traitement des relatives comme un sous-type de ce qu'il appelle les *verbal restrictors*, c'est-à-dire les verbes subordonnés à un autre verbe ou, en l'occurrence, à un nominal. Il écrit ainsi :

« Postnominal VRs typically contain a finite verb and thus have the status of relative clauses. They are initially marked, if at all. They may contain relative pronouns and often exhibit pronominal expression of the relativized variable. » (Dik, 1997b : 47)

Cette définition est limitée au seul cas où le noyau de la relative est un verbe « fini ». Dik estime qu'étendre la notion de *relative clause* aux constructions à noyaux participiaux ou nominalisés interdit de les caractériser sérieusement en termes de propriétés morphosyntaxiques (Dik, 1997b : 25). On notera l'emploi de la catégorie *relativized variable* qui ouvre l'éventail des classes relativisables au-delà des seuls noms.

### Travaux fonctionnalistes martinétiens

Les constructions relatives n'ont pas fait l'objet d'un traitement approfondi par les fonctionnalistes martinétiens. Dans la *Grammaire fonctionnelle du français*, par exemple, cette question

est abordée en utilisant la notion de « proposition », guère sollicitée par ailleurs dans l'ouvrage :

« La syntaxe des propositions relatives est donc à ranger dans la section consacrée aux rapports entre proposition et nominal noyau (§ 5.44), même si l'essentiel de ce qu'on doit en dire se trouve dans les paragraphes consacrés à la classe des relatifs (§§ 2.50 à 2.53). » (Martinet, 1979 : § 5.19c)

Hormis cette présentation générale centrée sur les particularités du français, la suite de la réflexion porte essentiellement sur le fonctionnement des pronoms relatifs, en montrant leur double rôle a) de connecteurs entre le nominal et verbe subordonné et b) de pronoms assumant une fonction vis-à-vis du noyau verbal de la relative, ce qui est important.

Dans sa *Syntaxe générale* (1985 : § 7.29), Martinet définit clairement la relativisation comme un cas de détermination prédicative (relation de « nominal à prédicat d'une proposition relative », § 7.28). Il pose que

« Ce qu'on appelle le *relatif* pose le problème des rapports d'un noyau nominal à une détermination prédicative qui peut être sélective ou parenthétique (cf. § 5.10) sans que la distinction se fasse nécessairement par des moyens proprement linguistiques autre qu'une trace de pause avant ces dernières. » (Martinet, 1985 : 191)

Si les analyses présentées se limitent essentiellement aux subordonnées introduites par un pronom relatif, un type de construction qui semble plutôt rare entre les langues du monde, Martinet envisage bien d'autres types de constructions, comme la « marque zéro », postulée pour les constructions appositives du type *les soldats, fatigués par la marche...* ou l'emploi d'un démonstratif, comme en anglais ou en allemand dans des exemples du genre *die Frau, die ich nie gesehen hatte...* « la femme, que je n'avais jamais vue... ».

Dans leur *Syntaxe fonctionnelle*, Denis Costaouec et Françoise Guérin traitent rapidement de la question de la « proposition relative » dans ces termes :

« *Proposition relative* : noyau verbal secondaire (+ ses expansions) déterminant un nominal (la relation peut être établie par un connecteur spécifique dit « relatif »)

NOMINAL ← connecteur RELATIF—verbe (...) »

(Costaouec et Guérin, 2007 : 125)

Il s'agit d'une définition établie en contraste avec celle de la « proposition subordonnée »

*Proposition subordonnée* : noyau verbal secondaire (+ ses expansions) déterminant le noyau verbal principal ou autre un noyau secondaire (la relation pouvant s'établir par l'intermédiaire d'un connecteur).

VERBE ← connecteur SUBORDONNANT—verbe (...) »

(Costaouec et Guérin, 2007 : 125)

Même limitée aux seuls rapports entre nominal et verbe, cette définition de la « proposition relative » retient l'essentiel de la conception fonctionnaliste de la construction relative.

On trouve une rédaction plus proche de notre conception des choses dans l'article de Christos Clairis « À propos des relatives en grec et en turc » (*La Linguistique* 54-2), version élargie de sa communication au 34<sup>e</sup> Colloque international de linguistique fonctionnelle en 2017 (Clairis, 2019 : 40-43) :

« (...) nos recherches sur les relatives devront se limiter à l'étude des différentes possibilités disponibles dans les langues pour déterminer une unité significative minimale appartenant à une classe nominale par une unité appartenant à une classe à vocation prédicative exclusive. Autrement dit, il s'agit de l'examen des possibilités de déterminer un élément nominal, assumant une fonction dans le cadre d'une proposition principale, par un élément verbal ou verboïde, prédicat ou prédicatoïde. » (Clairis, 2018 : 39)

Il paraît plus conforme aux fondements de la syntaxe fonctionnelle, en effet, de s'intéresser aux caractéristiques des classes en relation. Une telle définition circonscrit utilement le domaine des constructions relatives, mais on verra par la suite qu'il est réducteur de limiter le rôle de terme relativisé aux seules unités nominales, même si elles sont les plus fréquentes dans cette position.

Dans cette lignée, Françoise Guérin (2019) fait une proposition concernant les fonctions repérables dans les relatives et ce qu'elle appelle la « bi-fonctionnalité » des antécédents, ayant une fonction dans la « principale » et une autre dans la « relative ». S'intéressant au tchéchène, au turc et au chinois mandarin elle note que

« La bi-fonctionnalité du nom antécédent et attestée dès lors que le prédicat secondaire est un verbe ou un dérivé verbal, que cette proposition subordonnée n'est pas introduite par un connecteur et que le nom antécédent n'est pas répété dans la proposition secondaire. » (Guérin, 2019 : 39)

Elle touche là un point crucial. Il est essentiel en effet de définir les relations syntaxiques qui s'établissent entre le terme relativisé et le noyau de la relative et plus largement d'identifier les fonctions autour de ce noyau. C'est une question délicate qui a conduit à des solutions non satisfaisantes comme l'idée de *gap* (lacune, « trou syntaxique ») dont nous parlerons en détail dans le développement de cet article. Nous pensons pouvoir y apporter une réponse conforme aux principes de la syntaxe fonctionnelle.

Dans la continuité de ces propositions fonctionnalistes, il nous semble possible d'aller vers une définition plus stricte et générale de la relativisation, en gardant à l'esprit qu'il n'y a aucune raison de poser en principe le besoin et l'existence de relatives dans toutes les langues.

### 3. NOTRE PROPOSITION

Notre objectif est de donner une définition *syntaxique* des constructions relatives. Notre raisonnement s'appuie sur les principes fondamentaux de la syntaxe fonctionnelle, notamment les notions de classe syntaxique, de noyau syntaxique principal ou secondaire des énoncés et de fonction syntaxique.

#### 3.1. Le problème que la construction relative doit résoudre

Les régularités de comportement syntaxique des monèmes d'une langue ainsi que la spécialisation d'une ou plusieurs classes à vocation prédicative facilitent la production et l'interprétation des énoncés et sont sans doute des facteurs d'économie communicationnelle. Cependant, une telle hiérarchie entre classes empêche que les unités de classes « non prédicatives » puissent accéder au statut de noyau syntaxique sans être actualisées par le contexte ou promues grâce à des procédés spéciaux (présentatifs, auxiliaires de prédication, moyens prosodiques, etc.) ; pour la même raison, se pose le problème de subordonner une unité syntaxique à vocation prédicative à un autre type d'unité, cas qui nous intéresse précisément ici.

Les relations verbe/nom ou verbe/pronom illustrent le problème. Rappelons que dans le cadre fonctionnaliste martinétien, on nomme verbe une unité appartenant à une classe syntaxique

ayant un ensemble de déterminants spécifiques et vocation exclusive à être noyau syntaxique d'énoncé. Selon cette logique, un nominal a « vocation » à être déterminant du verbe auquel il est lié par différentes fonctions. Mais si la détermination simple d'un nom – disons par un adjectif ou par un autre nom –, ne suffit pas à traduire la complexité des éléments d'expérience à communiquer et que le locuteur a besoin d'une complémentation plus ample et modulable – ce qu'autorise un verbe, outre son signifié propre, grâce à des propriétés comme sa valence et les fonctions syntaxiques associées, la possibilité de diathèse, le marquage par les TAM et la personne, etc. –, comment inverser la hiérarchie imposée par l'opposition verbo-nominale ?

C'est là, selon nous, le rôle de la « relativisation » : elle mobilise des procédés variés pour, dans ce cas précis, *subordonner* le verbe au nom, en d'autres termes *déterminer le nom par le verbe*, et aller ainsi contre la hiérarchie entre une classe à vocation prédicative exclusive et les autres classes.

Au-delà du cas courant des noms, la relativisation peut concerner d'autres classes d'unités. Les pronoms personnels ou interrogatifs, des pronoms indéfinis, les quantificateurs, des actualisateurs du nom (définis, cardinaux...), des adverbes, etc. peuvent être des termes relativisés, et l'inventaire des possibilités doit être effectué pour chaque langue étudiée.

De plus, le type de noyau subordonné varie : dans certaines langues des verbes peuvent occuper cette position, dans d'autres c'est impossible et d'autres classes sont mobilisées (on y reviendra plus bas).

*La relativisation implique donc la détermination une unité syntaxique n'ayant pas vocation prédicative exclusive par une unité appartenant à une classe à vocation **prédicative** principale ou secondaire.*

Nous considérons qu'il s'agit de la première caractéristique définitionnelle de la relativisation.

Toutefois différents types de constructions syntaxiques répondent au critère que l'on vient de formuler. On peut penser aux relations entre nom et infinitif en français par exemple : *défense de fumer, l'envie de changer d'air, le plaisir de chanter*, etc. ou leurs équivalents en anglais : *the pleasure of singing, the desire to leave*, etc. faisant appel le cas échéant à d'autres types de

noyau secondaire. Dans des exemples de ce genre on a bien une unité à vocation prédicative secondaire (l'infinitif ou le participe) déterminant un nom, mais il s'agit d'une simple détermination. Or, dans la relativisation, le noyau subordonné et le terme relativisé peuvent entretenir plusieurs types de relations syntaxiques et ils sont donc liés par des *fonctions*, sous-type de relations de détermination s'établissant entre classes pluri-relationnelles dont l'une a vocation prédicative (Martinet, 1985 ; Clairis, 2005 ; Costaouec et Guérin, 2007).

*Nous dirons que pour qu'il y ait relativisation, il faut que s'établisse une fonction syntaxique entre le terme relativisé (ou son représentant pronominal) et le noyau subordonné.*

Il s'agit de la seconde caractéristique définitionnelle de la relativisation.

En bref, si le besoin à satisfaire est communicationnel, le problème à résoudre avec la relativisation est d'ordre syntaxique et la solution l'est également ; c'est pourquoi on propose de travailler avec la définition suivante, strictement syntaxique, qui prend en compte les deux caractéristiques que nous venons d'évoquer.

***La relativisation implique une construction syntaxique permettant***

- a) *de déterminer une unité significative appartenant à une classe **sans** vocation prédicative exclusive par une unité significative appartenant à une classe à vocation prédicative, principale ou secondaire.*
- b) *d'établir une fonction syntaxique, directe ou médiate, entre le terme relativisé et le noyau subordonné.*

Par commodité, on appellera « relative » le syntagme construit autour de l'unité à vocation prédicative principale ou secondaire ainsi subordonnée.

Selon cette définition, tout type d'unité « non prédicative » peut se trouver en position de terme relativisé. Cela ne se vérifie en réalité que pour certaines classes syntaxiques, mais il est nécessaire à notre avis de donner cette extension importante à notre définition et de la tester face à la variété des langues. On rappelle, si besoin est, que le terme relativisé peut avoir une fonction vis-à-vis du

noyau syntaxique principal de l'énoncé (dans la « proposition principale ») ou être lui-même prédicat, grâce à un présentatif par exemple.

Selon les langues, le degré de spécialisation de leurs classes syntaxiques et, le cas échéant, la rigueur de l'opposition verbo-nominale qui les structure, on trouvera au cœur de la relative un syntagme verbal dont le noyau conserve tout ou partie des compatibilités du verbe ou un syntagme dont le noyau a subi un traitement syntaxique particulier qui le désigne comme noyau secondaire : c'est le cas par exemple, en lo-toga, langue du Vanuatu, où un verbe déterminé par le « parfait d'arrière-plan » (François, 2010) ne peut être employé que dans une subordonnée, notamment dans une relative. Si la spécialisation des verbes est très forte, c'est un autre type de noyau secondaire qui s'impose, grâce à la dérivation notamment. La notion de relative peut ainsi être étendue, avec les précautions nécessaires, aux constructions qui impliquent la subordination d'une *unité déverbalisée*, que ce soit par *nominalisation* (l'unité subordonnée répond alors strictement aux critères de compatibilité nominale dans la langue considérée, ce qui est assez rare) ou par *parasynthématisation* (« participes » divers, qui n'ont plus toutes les compatibilités des unités verbales, entrent dans une classe syntaxique spécifique mais ont vocation à être employées comme noyau syntaxique secondaire<sup>7</sup>) : cette dernière situation est illustrée par des langues comme le turc (Clairis, 2018, 2019), le tchéchène (Guérin, 2019 : 37) ou l'avar (Creissels, 2006b : 214), pour ne citer qu'elles.

### 3.2. Deux mises au point terminologiques et théoriques

Le terme *subordination* est couramment employé pour désigner des relations entre propositions – sans que l'on précise en général ni l'origine ni le point d'incidence de cette relation.

Kristian Sandfeld écrivait déjà dans les Remarques préliminaires de son ouvrage *Syntaxe du français contemporain* :

« La dénomination 'subordonnée' n'est pas très heureuse, car, d'une façon générale, les propositions en question ne sont pas plus subordonnées que les membres de phrases ordinaires auxquels elles

---

<sup>7</sup> Sur la notion de parasyntème, voir Clairis (1991).

équivalent : si on ne dit guère que *son départ* est subordonné au verbe *apprendre* dans *j'ai appris son départ*, il n'y a pas de raison pour dire qu'il y a subordination dans *j'ai appris qu'il est parti*. » (Sandfeld, 1977 (1936) : ix)

L'observation est fondée, et pour nous il s'agit dans un cas comme dans l'autre de *déterminations*, au sens fonctionnaliste du terme, c'est-à-dire de relations syntaxiques établissant une hiérarchie entre l'unité déterminée (plus centrale) et l'unité déterminante (plus périphérique) – cette dernière pouvant être un noyau secondaire. Par commodité, nous conservons le terme *subordination* pour désigner de manière spécifique la détermination du terme relativisé présent dans la « principale » par le noyau syntaxique de la « relative ».

## 2) Pourquoi ne pas s'appuyer sur la *proposition* ?

La notion de *proposition* a une longue histoire en grammaire. L'intérêt de la conserver a été discuté de longue date (Wilmet, 1997 : 436 ; Gardes-Tamine, 2003 : 23, par exemple), mais elle reste très présente, tant en grammaire scolaire que dans les travaux des linguistes. Le problème qu'elle pose pour un fonctionnaliste martinétien est qu'il ne s'agit pas d'une unité minimale significative, mais d'un syntagme à dimensions variables dont la manipulation n'a de sens que si l'on pratique un autre type de syntaxe que la nôtre, selon une logique que Joëlle Gardes-Tamine définit assez bien en ces termes :

« On retiendra de la notion de proposition l'existence d'unités constitutives d'une unité plus vaste, dont elles constituent la limite inférieure. Cette unité d'intégration est généralement appelée phrase. » (Gardes-Tamine, 2003 : 23)

Sandfeld (1936 : x) signalait déjà les limites d'une définition de ce genre – proche de ce que recouvre le terme *teilsatz* (« sous-ensemble ») en allemand –, qui ne permet pas de distinguer entre « partie » de phrase (quelconque) et « membre » de phrase (supposé remplir une fonction vis-à-vis du reste de l'énoncé ou d'un noyau).

Ces difficultés de définition (qui concernent également la notion de « phrase ») et l'existence de logiques d'analyse différentes nous mènent à laisser de côté la notion de proposition au profit de

l'identification des relations entre unités significatives : termes relativisés d'une part et noyaux subordonnés d'autre part.

Nous prenons donc ici la suite de Costauoec et Guérin dans le livre *Syntaxe fonctionnelle* (2007) dans la section « Phrase simple, phrase complexe », où l'on précisait ceci à propos des relatives (limitées aux seuls TR nominaux d'ailleurs) :

« Dans la perspective théorique de cet ouvrage, **qui pose qu'il y a syntaxe de monème à monème**, et plus largement de classe à classe, la notion de proposition n'est pas sollicitée. On peut donner cependant les quelques équivalences suivantes :

*Proposition relative* : noyau verbal secondaire (+ ses expansions) déterminant un nominal (la relation peut être établie par un connecteur spécifique dit « RELATIF ») ; NOMINAL ← connecteur RELATIF— verbe (...) » (Costauoec et Guérin, 2007 : 125, emphase par les auteurs)

### 3.3. Le problème des fonctions

Traditionnellement, on considère que la « proposition relative » a une fonction vis-à-vis de la « principale », sans que l'on sache très bien à quelle réalité syntaxique cela correspond. Notre position implique nécessairement que les fonctions s'établissent *entre unités significatives*, et pour le cas évoqué dans la citation ci-dessus, entre le nominal (relativisé) et verbe de la relative.

La construction relative, telle que nous la concevons, inverse ponctuellement le sens dominant de la détermination entre classes. Ce faisant, elle génère une nouvelle difficulté, liée aux caractéristiques des fonctions syntaxiques pouvant s'établir entre ces classes.

En termes fonctionnalistes martinétiens, on parle de fonction quand deux classes syntaxiques peuvent entretenir entre elles plusieurs types de relations de détermination, qu'il s'agit alors de distinguer. Plus précisément, on vise les relations entre unités dont l'une est noyau principal d'un énoncé (« prédicat ») ou « prédicatoïde » (noyau de la « proposition subordonnée ») ; cela concerne p. ex. les différentes relations pouvant s'établir entre noms et verbes<sup>8</sup>. Comme l'a souligné Martinet à diverses occasions,

---

<sup>8</sup> Voir notamment sur ces questions : Martinet (1979 et 1985), Clairis (2007), Costauoec et Guérin (2007), Feuillard (2009).

les fonctions sont des variantes des compatibilités syntaxiques des classes pluri-relationnelles. Elles se manifestent par des relations de détermination entre monèmes, et ne sont donc pas une propriété intrinsèque des monèmes (dans *Le chat mange* il n'y a pas de « nom sujet », mais une fonction « sujet » – un objet linguistique en soi, doté d'une forme identifiable et d'un effet sémantique – qui lie *chat* à *mange*).

Par nature, ces fonctions sont des déterminations orientées vers le noyau, du type {Expansion → Noyau}. Qu'advient-il alors quand un noyau prédicatif est subordonné à un terme relativisé ? Une fonction peut-elle tout de même s'établir entre ce terme relativisé et le noyau subordonné ?

La description classique des relatives évite cette question. Par exemple, quand elle étudie une relative introduite par un pronom, le lien entre celui-ci et son antécédent est dit anaphorique, selon un point de vue sémantique ou discursif donc, et c'est le pronom qui a une fonction vis-à-vis du verbe de la subordonnée. Pas de fonction identifiée entre le noyau de la relative et le terme relativisé.

S'il s'agit de constructions sans connecteur du type angl. *I know the girl we saw yesterday* « Je connais la fille (que) nous avons vue hier », on postule – selon certains courants théoriques – qu'un *gap* (un vide, une lacune) dans la relative assume la fonction vis-à-vis du verbe (ici une fonction « objet »). Là encore, pas trace d'un lien entre terme relativisé et verbe de la relative<sup>9</sup>.

Dans le même esprit que ce que propose F. Guérin, en l'absence de pronom relatif ou résomptif dans la relative, nous proposons de considérer que le terme relativisé et le noyau de la relative entretiennent *deux* relations syntaxiques, inversement orientées. La première, qui va du noyau de la relative vers le terme relativisé, est la relation de subordination qui est au cœur de la construction relative. La deuxième, qui va du terme relativisé vers le noyau de la relative, est une fonction. Pour une part, la complexité des constructions relatives réside dans cette coexistence de ces deux relations de directions opposées. Le terme « pivot » parfois employé pour désigner le terme relativisé prend ici tout son sens : c'est bien autour de lui que s'organise la construction relative.

---

<sup>9</sup> Nous traitons plus en détail de ce point au sous-chapitre suivant.

La construction relative, en subordonnant un noyau prédicatif au terme relativisé, ne fait qu'*augmenter* les latitudes syntaxiques de ce dernier, à la fois en tant que déterminé et déterminant : c'est ce qui fonde la possibilité d'avoir les deux relations que nous identifions. Un nom ou un pronom peuvent assumer des fonctions diverses vis-à-vis d'un verbe, en tant qu'expansions de ce noyau : la construction relative leur ajoute la possibilité d'être déterminés par le verbe, sans rien retrancher de leurs compatibilités en tant que déterminants. Dans les langues où un cardinal, un adverbe, voire un défini, peuvent être des termes relativisés, l'effet de la relativisation sur les compatibilités définitionnelles de ces classes est encore plus radical : de simples déterminants des noms ou des verbes, ils acquièrent le statut d'unités pluri-relationnelles, ce qui peut justifier un transfert de classe ou la création d'une classe particulière présentant des compatibilités complexifiées par ce statut de terme relativisé.

Le schéma ci-dessous illustre les deux types de rapport que nous identifions :

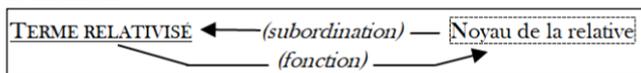


Figure 1: Structure syntaxique de base de la construction relative

Selon ces critères, l'énoncé *I know the girl we saw yesterday* s'analysera de la manière suivante<sup>10</sup> :

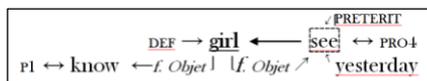


Figure 2: Visualisation syntaxique A

La structure reste la même avec un connecteur de type *that* qui a pour seul rôle de marquer la subordination : *girl that ← sec*.

<sup>10</sup> Les conventions de visualisation sont présentées en détail en fin de document ; on signalera ici que les noyaux syntaxiques d'énoncés sont encadrés (en pointillé pour les noyaux subordonnés) et que les relations syntaxiques entre unités sont symbolisées par un système de flèches orientées du déterminant vers le déterminé (hormis le symbole  $\leftrightarrow$  indiquant une implication réciproque d'actualisation du prédicat, de type fonction « sujet » par exemple).

L'identification de la fonction assumée par le terme relativisé vis-à-vis du noyau secondaire, ici « objet », s'appuie sur la valence du verbe *to see* et le contraste avec la fonction « sujet » le liant au pronom personnel 4.

L'analyse fonctionnaliste du pronom relatif nous aide à comprendre le phénomène. Pour Martinet (1985), un pronom relatif marqué, d'une part, la subordination du noyau secondaire au terme relativisé et, d'autre part, assume une fonction vis-à-vis de ce noyau secondaire. Le pronom hérite d'une grande partie des compatibilités de classe de l'« antécédent » et de sa capacité à assumer des fonctions variées. L'emploi de pronoms relatifs apparaît comme une manière de découpler les deux types de déterminations et de faciliter l'identification des fonctions (notamment par la forme du pronom) : dans *I know the girl who sits on the bus* : la fonction « sujet » s'établit entre le pronom *who* et le verbe, et le pronom sert également de subordonnant :

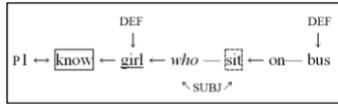


Figure 3 : Visualisation syntaxique B

La reprise pronominale du TR dans la relative (« pronom résomptif ») sert également à ce découplage de la subordination du noyau prédicatif et de la fonction du TR vis-à-vis de ce noyau.

En hébreu, dans l'exemple ci-dessous, le monème *she* fonctionne comme un simple subordonnant du verbe au nom relativisé, la fonction objet au sein de la relative étant assumée par le personnel *-a*, via le cas accusatif :

- (1) *ha-ishā she-Yoav ohev (ot-a)...*  
 the-woman rel-Yoav loves acc-her  
 'the woman that Yoav loves...' (Givón, 2001b : 186)

La répartition des rôles est identique dans cet exemple en persan :

- (2) *zan-i ke man (u-râ) dust dâr-am*  
 femme-I sub pro1s pro3s-acc ami avoir.pres-s1s  
 'la femme que moi j'aime.' (Creissels, 2006b : 228)

La même « solution » est retenue dans les relatives dites non standard du français : *J'ai une casserole qu'elle est trouée* (Gadet, 1989 : 42), *Une fille qu'on la voit qu'une ou deux fois par semaine, ça vaut pas le coup* (Abeillé et Godard, 2008 : 9), le monème *que* étant de fait un simple subordonnant pendant que les pronoms résomptifs assument les fonctions dans la relative.

### 3.4. Critères d'identification des fonctions et difficultés possibles

En absence de pronoms relatifs ou autres, définir la nature des rapports entre MR et noyau de la relative impose de repérer des marques caractéristiques de la fonction en cause, en contraste avec les signifiants des autres fonctions régies par ce noyau. On peut, comme le propose Givón (1991 : 184-185) pour le japonais, pratiquer par soustraction, s'appuyer sur les connecteurs postposés repérables dans la relative et en déduire que le MR assume la fonction qui n'est pas marquée (même procédure possible pour les cas). On peut s'appuyer sur l'ordre des unités quand il est pertinent pour la langue étudiée. On peut encore fonder l'analyse sur les marques de personne affectant le noyau de la relative. Combiner tous ces critères est bien entendu faisable.

Dans l'exemple ci-dessous, en icatèque (otomangue, Mexique), Le verbe *iká* « apporter » est subordonné au nom *mindawa*. Aucune marque de personne n'affecte le verbe, caractéristique interprétée comme renvoyant à la personne 3 (par opposition aux autres personnes marquées : p. ex. *suwáma la bikáma jatè* « Eux qui apportent le bois »).

- (3) *sa mindawa-ra [la B-iká jatè]*  
 DEF homme-DEM\_DIST REL IPFV-apporter bois  
 'Cet homme qui apporte le bois.'

En occupant la position de terme relativisé (c'est-à-dire déterminé), le nom conserve ses caractéristiques syntaxiques de déterminant du verbe et assume la fonction « sujet » vis-à-vis du verbe transitif de la relative, qui contraste avec la fonction spécifique « objet » assumée par *jatè* « bois (de chauffage) », postposé au syntagme verbal.

Des situations ambiguës apparaissent cependant quand le marquage de la personne sur le noyau est inexistant et que les participants au procès ont un degré d'agentivité a priori égal, deux humains par exemple : la difficulté peut surgir face à un énoncé donné de savoir si c'est « X qui voit Y » ou l'inverse. Ces relatives « ambiguës », à la troisième personne, laissent une large part d'appréciation au destinataire du message et peuvent présenter des difficultés d'interprétation. Une abondante bibliographie s'est intéressée à la « préférence sujet » dans de tels cas. La situation est loin d'être claire et demande, pour chaque langue étudiée, des analyses approfondies (pour une étude sur l'ixcatèque, langue otomangue du Mexique, et un tour d'horizon de la question, voir Adamou, 2017).

Exemple d'énoncé à relative « ambiguë » en ixcatèque (Adamou, 2017: 873), dont l'interprétation peut être indifféremment « Où est la fille qui suit la femme ? » (le TR est en fonction « sujet ») ou « Où est la fille que la femme suit ? » (le TR est en fonction « objet »).

- (4) *ndi'ra² ki¹ʔi² sa¹ kwa²-ʔi¹ [la² te²ngi²ʔe² sa¹ mi²-tʃa²]*  
 where LOC.PRED DEF CLF.F-little COMP follow DEF CLS-woman  
 SRC: 'Where is the girl that follows the woman?' or  
 ORC: 'Where is the girl that the woman follows?'

Adamou commente ainsi cet exemple :

« In the absence of pragmatic or semantic cues, as is the case in example (.), there are no syntactic or morphological cues that would allow the Ixcatec speakers to disambiguate between a SRC and an ORC interpretation. » (Adamou, 2017: 873)

Elle observe les réactions des locuteurs face à de tels énoncés et discute, pour cette langue, l'idée d'une préférence généralisée pour l'interprétation « sujet », suivie -le cas échéant- par une ré-analyse de l'énoncé en faveur d'une fonction « objet », plus consommatrice de temps et d'effort cognitif :

« Alternatively, this could suggest that Ixcatec comprehenders do not go through a first stage of SRC interpretation before proceeding to an ORC interpretation as comprehenders in languages with temporary ambiguous clauses do. Rather, Ixcatecs may opt for an interpretation which, in the absence of syntactic or morphological cues, they do not need to re-evaluate. » (Adamou, 2017 : 907)

### 3.5. La spécification sémantique

Les descriptions les plus courantes nous disent que la « proposition relative », en tant que telle, apporte une information sur le terme relativisé : la somme des informations contenues dans la proposition s'appliquerait donc à l'« antécédent » ou à la « tête ». Il est indéniable que la relativisation produit une *spécification sémantique* du terme relativisé<sup>11</sup>, mais il convient de s'entendre sur les caractéristiques de cette spécification, notamment sur sa nature, son point d'incidence (le terme relativisé) – ce qui est relativement simple – et sur son point d'origine, ce qui plus complexe.

Par *spécification* nous entendons la contribution propre d'une relation syntaxique à la signification générale des énoncés, qui en restreint ou élargit les valeurs des monèmes par le jeu des déterminations diverses et de la combinaison des unités significatives dans l'énoncé. On reprend la position développée par Costaeuc et Guérin dans leur *Syntaxe fonctionnelle* :

« On s'intéresse ici à l'opération *minimale* d'ordre sémantique que doit réaliser la relation syntaxique pour remplir son rôle dans la construction du sens et non à tous les effets sémantiques possibles de la liaison entre telle unité et telle autre, dans tel contexte. » (Costaeuc & Guérin, 2007 : 168)

La spécification réalise au moins un *repérage* du déterminé parmi d'autres possibles : dans le syntagme *Les commerces ouverts durant la pandémie*, l'ensemble des commerces dont il est question n'est défini qu'une fois *ouverts* énoncé, et donc par opposition à un autre ensemble de commerces défini par un autre état. La spécification *restreint* également les potentialités sémantiques des unités reliées dans un énoncé donné, essentiellement celles de

---

<sup>11</sup> La notion de spécification a été introduite par André Martinet, notamment dans son ouvrage *Langue et Fonction* (1969 : 33) pour décrire le processus par lequel les relations syntaxiques liant les monèmes d'un énoncé circonscrivent progressivement les valeurs des unités significatives pour aboutir à une expression en adéquation avec l'expérience à exprimer. Clairis et Babinotiotis (1996 et 1999) ont donné une place centrale à la spécification dans leur grammaire du grec.

l'unité déterminée : dans l'exemple *Les commerces ouverts*, la détermination par *ouverts* sélectionne une caractéristique de *commerces* parmi d'autres possibles (spécialité, situation, prix pratiqués, etc.).

Le schéma syntaxique général de la construction relative, vu en Figure 1, doit donc être complété par une description du réseau de spécifications sémantiques (marquées par les flèches) :

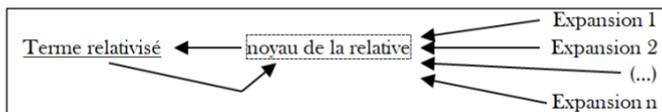


Figure 4 : Réseau des spécifications sémantiques dans une construction relative

Notre hypothèse est que l'ensemble des spécifications sémantiques apportées par les diverses expansions convergent vers le noyau de la relative et que celui-ci, chargé de ces informations, spécifie le terme relativisé. Il reçoit en retour, le cas échéant, la spécification sémantique portée par la fonction établie entre lui et le TR. Le noyau de la relative est donc le point d'origine de la spécification sémantique du TR (point d'incidence).

### 3.6. Quelques conséquences de notre définition de la construction relative

1) Il n'est pas assuré que la définition donnée ci-dessus autorise à identifier des relatives dans les langues à opposition verbo-nominale faible ou inexistante<sup>12</sup>, et il faut étudier de près la situation dans des langues dites « omniprédicatives » où l'existence de différentes classes prédicatives autorise des solutions originales : en nahuatl classique, par exemple, il est possible de construire des parasyntèmes épithètes à partir de verbes ou d'employer le monème subordonnant générique *in* pour déterminer un nom par un verbe (Launey, 1986 : 1381 *sqq.*).

<sup>12</sup> Ce que relève également Christos Clairis dans son article de *La Linguistique* : « Nous allons, en premier lieu, limiter nos recherches à des langues qui présentent une opposition verbo-nominale bien établie, en laissant pour des études ultérieures le cas des langues, il est vrai bien minoritaires, où cette opposition n'est pas clairement confirmée. » (Clairis, 2018).

Ainsi, l'énoncé suivant (Launey, 1986 : 1382, ex. 1547) qui peut être traduit par une relative en français, mais a une tout autre structure :

(1547)(C.482) *Niquēhuatitlāliā in huetztoc cocōxqui* "Je relève le malade (cocōxqui) (qui est) couché (huetz-t-oc)"

Aussi bien *cocōxqui* que *huetztoc* peuvent être employés comme prédicats : (*ca*) *cocōxqui* « il est malade », (*ca*) *huetztoc* « il est couché » et ils ont donc un statut égal de ce point de vue : la tournure en *in*, d'usage général en nahuatl classique, permet de subordonner *huetztoc* à *cocōxqui* (et le syntagme qu'ils forment à *niquēhuatitlāliā*).

2) Cette définition écarte les catégories de « relatives à tête légère » (*light-headed relative clauses*) et « relatives sans tête » (*headless relative clauses*), objets de nombreuses études, l'une des dernières en date étant à notre connaissance celle de Caponigro *et al.* (2021) sur un groupe de langues mésoaméricaines<sup>13</sup>. Ces désignations n'ont de sens que si l'on considère que la « tête » prototypique (le terme relativisé) est un nom et que d'autres types de constructions avec pronom, défini, interrogatif, quantifieur, etc. ne peuvent être caractérisées que par l'absence ou le remplacement de ce nom. Notre proposition, étendue à toute « tête » n'ayant pas vocation à être noyau syntaxique est plus générale.

Penchons-nous un instant sur deux exemples de soi-disant *headless relative clauses* analysés dans l'introduction de l'ouvrage de Caponigro *et al.*, déjà cité. Un énoncé comme *Frida was very friendly with those Susana invited from Mexico* « Frida a été très amicale avec ceux (que) Susana a invités du Mexique » est considéré comme contenant une relative sans antécédent et devrait être analysée de la manière suivante :

---

<sup>13</sup> La notion de « tête » (*head*) peut être tenue ici pour équivalente à « terme relativisé », mais dans de nombreux cadres théoriques elle peut désigner aussi bien un « mot » (dans un syntagme dont il est le noyau) que la base d'un composé (*song* dans *birdsong* par exemple). Les milieux générativistes lui accordent une place centrale (du moins jusqu'à présent) pour l'élaboration des arbres syntaxiques, notamment pour distinguer entre les « branchements à gauche » des « branchements à droite », censés rendre compte de l'ordre des unités dans l'énoncé.

- (5) Frida was very friendly with [-H]R those \_\_\_\_ Susana invited from Mexico<sup>14</sup>

Selon cette hypothèse, un *gap* (blanc souligné) serait la trace<sup>15</sup> du syntagme nominal effacé (*the people*) que l'on retrouve dans la construction relative en (5) :

- (6) Frida was very friendly with [DP the people that Susana invited from Mexico].<sup>16</sup>

Nous critiquerons au chapitre 3 les analyses qui fabriquent de tels *gaps*. Nous insistons ici sur le fait qu'elles se fondent sur une conception fixiste des « parties du discours », qui préexisteraient à l'étude des compatibilités des unités telles qu'elles fonctionnent concrètement dans les énoncés. Dans cette logique, un nom peut être antécédent, ou « tête », car c'est dans sa « nature », mais pas une unité telle que *those*, en dépit de ce que montre un énoncé comme celui que nous considérons. Or, la force des constructions relatives est justement de permettre à des unités variées de fonctionner comme terme relativisé, ce qui enrichit d'autant leurs compatibilités. En ignorant cette réalité, on en est réduit à des expédients comme ceux que l'on nous propose ci-dessus et on rate à coup sûr le caractère dynamique des constructions relatives et leur contribution à l'évolution syntaxique des langues.

Il nous paraît plus conforme à la réalité des faits linguistiques d'analyser cette phrase ainsi:

---

<sup>14</sup> Pour ces auteurs, [-H]R est l'abréviation de *headless relative* ; DP signifie *determiner phrase*, dans ce cadre d'analyse, la « tête » de *the people* étant *the*.

<sup>15</sup> Sans entrer dans une discussion qui dépasse nos compétences, il faut remarquer que l'évolution récente de la pensée chomskienne, telle qu'elle se développe dans le « Programme minimaliste », a fait un sort à la notion de « trace » qui, liée à celle de « mouvement », avait une place importante dans les travaux inspirés de la proposition « Principes et paramètres » qui a dominé le champ générativiste jusqu'à ce que Chomsky vienne une nouvelle fois bouleverser le jeu, au grand dam d'une partie de ses émules.

<sup>16</sup> On aurait sans doute été plus proche de l'énoncé analysé en le comparant avec *Frida was very friendly with the people Susana invited from Mexico* (sans *that* donc).

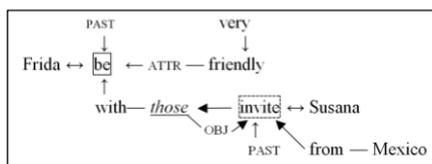


Figure 5 : Visualisation syntaxique F

Pour les mêmes motifs, on analysera la phrase *Mercedes lives where she was born* « Mercedes vit où elle est née » (Caponigro *et al.*) comme contenant une relative dont le TR est le pronom *where* qui relie les deux noyaux verbaux de la phrase et assume en même temps une fonction locative vis-à-vis du verbe *born* :

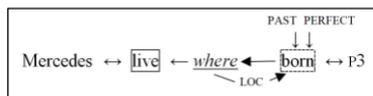


Figure 6 : Visualisation syntaxique G

3) Il y a lieu également d'interroger la notion de « relative libre », exclue par principe par notre définition, et d'envisager la possibilité d'une autonomisation de la structure subordonnée (ce cas est étudié au chapitre 5, notamment pour l'ixcatèque, langue autochtone du Mexique, où ces constructions sont très productives).

4) Par ailleurs, il serait sans doute utile d'étudier ce que l'on nomme les « relatives à tête interne » du point de vue de la résistance à la subordination d'un verbe à un nominal. Il nous semble que cela est assez bien illustré par des énoncés en diegueño de Mesa Grande<sup>17</sup> (Couro and Langdon, 1975: 186, 187) présentés ci-dessous :

- (7) a. [ʼehatt gaat akewii]=ve=ch chepam  
 [dog cat chase]=def=subj get.away  
 'The cat that the dog chased got away.'
- b. [ʼehatt gaat kw-akewii]=ve=ch nye-chuukuw  
 [dog cat rel.subj-chase]=def=subj lobj-bite  
 'The dog that chased the cat bit me.'

<sup>17</sup> Connu maintenant comme ipai, famille yuma-cochimi.

Pour Comrie et Kuteva, dans *WALS*, il s'agit d'exemples d'*internally headed relatives clauses* « relatives à tête interne ». Pourtant, si l'on s'intéresse à la structure de ces énoncés à la lumière de la description du diegueño par Margaret Langdon (1966), on observe qu'ils renvoient à des organisations différentes, évitant la subordination d'un verbe à un nominal et que seul le deuxième énoncé présenterait les caractéristiques d'une construction relative (à noyau déverbal), telle que nous la définissons.

En (5a), la structure de l'énoncé établit le soi-disant nom « relativisé » *gaat* comme déterminant simultané des deux verbes de la phrase (fonction « objet » d'un côté et fonction « sujet » de l'autre). Il n'y a donc pas subordination du verbe au nom. La visualisation syntaxique ci-dessous rend compte de cette organisation :



Figure 7 : Visualisation syntaxique de (5a)

Le cas (5b) concerne le participant agent *'ehatt*. Celui-ci est à la fois déterminant du verbe *chuukuw* et noyau déterminé par le syntème *kwakewii*, lequel est construit avec le monème *kw-*, préfixe s'appliquant, selon Margaret Langdon (1966 : 246), à un verbe pour le transformer en un dérivé ayant les compatibilités des noms (avec la réserve toutefois que cette possibilité de « nominalisation » est limitée au non-futur et à la troisième personne). Dans ce cas la traduction littérale serait « le chien poursuiveur du chat m'a mordu » :

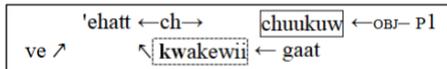


Figure 8 : Visualisation syntaxique de (5b)

L'examen de ces seuls exemples montre que des structures différentes coexistent sans doute sous l'étiquette « relative à tête interne » et que ce champ d'investigation reste ouvert.

5) Enfin, on observera que, comparées à d'autres types de subordination, les constructions relatives sont souvent complexes, ce qui manifeste la difficulté de résoudre les contradictions

signalées avec les moyens disponibles dans la langue. Pour marquer la subordination du noyau secondaire au terme relativisé, des unités grammaticales existantes sont régulièrement réutilisées et réanalysées, qu'il s'agisse de définis, de démonstratifs, de pronoms interrogatifs, de possessifs, de connecteurs divers, etc. L'ordre des unités dans l'énoncé peut également être employé pour distinguer les relatives d'autres types de constructions et l'on observe des règles complexes d'insertion de la relative dans l'énoncé, ou d'ordre des unités au sein de la relative elle-même. Une étude des constructions relatives doit recenser ces moyens en les reliant aux caractéristiques syntaxiques générales de la langue concernée.

#### 4. À PROPOS DE LA *GAP STRATEGY*

On comprendra que notre logique d'analyse évacue la catégorie *gap strategy*<sup>18</sup> dont l'usage s'est généralisé chez les descriptivistes sans réel débat<sup>19</sup>. À travers la critique de cette catégorie, on verra

---

<sup>18</sup> C'est probablement à Lees (1961) et Chomsky (1965) que l'on doit l'idée que la construction d'une relative par assemblage de deux propositions sous-jacentes implique la transformation/suppression dans la proposition subordonnée (*adjunct*) du syntagme nominal (*noun phrase*) coréférent à la « tête » de la matrice, ce qui créerait dans la relative un *gap* à l'emplacement du nominal supprimé. Chez les linguistes générativistes, d'amples discussions ont été menées sur l'origine du *gap* et son rapport avec la « tête » (entre autres : Schachter, 1973 ; Vergnaud, 1974 ; Chomsky, 1977 ; Kayne, 1994) et sur les « mouvements » au sein de la relative, postulés par exemple pour les pronoms en *wh*-. Le principe d'analyse (l'agrégation de propositions) n'a pas évolué fondamentalement entre les premiers temps de la syntaxe générative et le programme minimaliste actuel.

<sup>19</sup> La catégorie de *gap* été popularisée dans les milieux des descriptivistes et typologues sous la forme "*gapped*" *RC-forming strategy* par Keenan et Comrie dans un article célèbre de 1977, « Noun Phrase Accessibility and Universal Grammar » (mais il faut noter que le terme est absent de leur article de 1979 « Noun Phrase Accessibility Revisited »). La notion a été reprise par d'autres auteurs, notamment Lehmann (1984), Givón (1984), Dik (1997), Bakker et Hengelveld (1999) qui ont surtout discuté la nature des fonctions pouvant être assumées par ce *gap* dans les relatives. Aujourd'hui, chez les descriptivistes typologues, l'existence du *gap* semble admise comme une évidence, pour les relatives au sein desquelles n'apparaît aucun pronom assumant une fonction

qu'il s'agit d'une réponse erronée au problème bien réel de l'identification des fonctions entre le terme relativisé et le noyau de la relative.

Essentiellement discuté par le courant générativiste, cet objet étrange qu'est le *gap* (la « lacune », le « trou syntaxique », selon les traductions données à ce terme) qui existerait dans de nombreuses relatives semble bien n'être que l'artéfact d'une conception de l'énoncé à relative comme l'assemblage de deux propositions indépendantes « sous-jacentes ».

Prenons l'exemple de la phrase suivante en espagnol<sup>20</sup> :

- (8) *Detuvieron a un hombre que transportaba 650 kg de marihuana*  
 « On a arrêté un homme qui transportait 650 kg de marijuana »

Selon une analyse acceptée par différents courants théoriques, cette phrase complexe résulterait de l'assemblage de deux propositions indépendantes : *Detuvieron a un hombre* (proposition « matrice ») et *El hombre transportaba 650 kg de marihuana* (future relative « adjointe à droite »). À ces deux propositions s'appliqueraient cinq opérations : a) Subordination de la relative via *que* ; b) Enchâssement de cette relative à l'intérieur du syntagme nominal ; c) Placement de la relative après la « tête » (*hombre*) ; d) Effacement du syntagme nominal *El hombre* dans la relative, laissant une lacune (*gap*) signalée par le symbole  $\emptyset$  ; e) Attribution de la fonction « sujet » à la lacune ( $\emptyset_s$  = « fonction sujet du *gap* »).

La structure de la phrase ainsi obtenue serait :

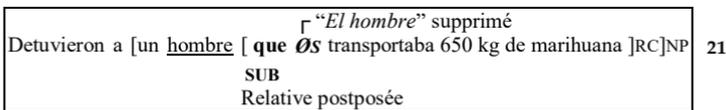


Figure 9 : Analyse de l'énoncé (6) avec gap

---

(Andrews, 2007 : 206), sans que le bien-fondé d'une telle catégorie ne soit jamais discuté, semble-t-il.

<sup>20</sup> L'exemple a servi d'introduction à la problématique des relatives lors d'un séminaire animé par la linguiste Judith Aissen (Université de Californie Santa Cruz) dans le cadre du PICS franco-mexicain déjà évoqué.

<sup>21</sup> Le système de crochets carrés sert à illustrer l'insertion de la *relative clause* (RC) dans la *nominal phrase* (NP), selon la terminologie anglo-saxonne qui s'est imposée largement dans ce domaine de la syntaxe.

Quels problèmes cette analyse pose-t-elle pour la linguistique fonctionnelle ? En voici au moins quatre :

1) Il s'agit d'une analyse à base sémantico-logique : on présuppose que l'on est capable par raisonnement et connaissance minimale de la langue de reconstituer les énoncés « sous-jacents » à cette construction. S'il n'est pas difficile, a posteriori, d'éclater une construction relative en énoncés indépendants, rien n'assure, sauf par postulat, que ces énoncés distincts ont été conçus ou formulés à un moment quelconque du processus de structuration de la phrase. On s'appuie donc sur l'idée que préexistent à la construction relative ces propositions indépendantes sous-jacentes que la « stratégie »<sup>22</sup> de relativisation retenue va assembler ; deux postulats qu'ignore la linguistique fonctionnelle, attachée à une syntaxe entre classes qui se manifeste par des relations entre monèmes dans l'énoncé<sup>23</sup>.

2) Si l'on s'en tient à l'énoncé étudié, on relève que pour justifier l'apparition de la lacune – et lui attribuer par la suite la fonction « sujet » dans l'énoncé étudié –, l'analyse considère que seul le syntagme nominal *El hombre* est sujet du verbe et elle ignore la présence d'un monème *-a* de personne 3 dans le syntagme verbal (*transporta-b-a*), considéré comme un simple phénomène d'accord. Le point de vue fonctionnaliste est tout autre, comme on le sait, qui reconnaît que le monème de personne assume la fonction d'actualisateur du noyau verbal (fonction « sujet » dans la terminologie courante). L'existence de

---

<sup>22</sup> Dans leur article de 1977 « Noun phrase accessibility and universal grammar », Keenan et Comrie ont proposé le terme de *strategies*, un bien grand mot pour désigner des types différents de constructions syntaxiques.

<sup>23</sup> Notons que ce principe d'analyse ne se limite pas aux relatives mais est généralisé dans des travaux transformationalistes harrisien et les courants qui s'en inspirent. Beverly Robbins (1968 : 50), par exemple, traitant du problème des articles définis de l'anglais, considère qu'un énoncé tel que *La reine d'Angleterre a ouvert le parlement* dérive logiquement et par transformations successives de i) *une reine a ouvert le parlement* et ii) *L'Angleterre a une reine*. Un défini s'obtient donc à partir de deux phrases comportant un indéfini, dont l'une fonctionne comme « adjectif restricteur » présent ou récupérable... On ne peut qu'inciter les collègues non transformationalistes à réfléchir à une telle filiation théorique des analyses des relatives en termes de combinaison d'indépendantes, si anodines en apparence.

constructions par parataxe avec pause montre bien l'autonomie du syntagme verbal ainsi formé, voir par exemple : *Detuvieron a un hombre; transportaba 650 kg de marihuana.*

3) Une fois le *gap* posé, celui-ci est réputé pouvoir assumer différentes fonctions syntaxiques ; on aura ainsi des ØS « sujet » (comme dans l'exemple étudié), des ØO « objet », des ØOBL « oblique », etc. Dans cette logique d'analyse, on attribue à une lacune (à *rien* donc) la « fonction » du syntagme nominal dans la proposition sous-jacente postulée<sup>24</sup>. Selon notre conception des fonctions comme relations entre classes, il est exclu de postuler qu'une unité X (disons un nom) *est* le sujet, l'objet, le complément oblique, etc. de l'unité Y (un verbe, p. ex.). C'est *entre* X et Y qu'existent ces fonctions (selon un schéma X -f→ Y), ce qui implique que X soit présent dans l'énoncé (pas nécessairement dans la relative, on l'a vu).

Selon nous, la phrase étudiée doit s'analyser, sans besoin de postuler un *gap* en fonction « sujet », de la manière suivante :

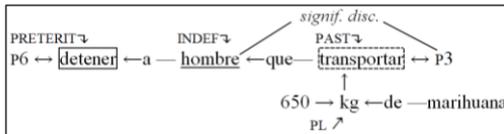


Figure 10 : Visualisation syntaxique de (6)

4) Enfin, on ne sait pas exactement à quel niveau d'analyse correspond une telle proposition : s'agit-il d'un mécanisme postulé pour la production des énoncés à relative en espagnol (et dans d'autres langues), et dans ce cas on pratique une linguistique proche de l'enseignement scolaire de la grammaire, quel que soit l'appareillage formel employé ; ou est-ce une première approche des mécanismes censés décrire la « compétence » du locuteur dans ce domaine, faisant appel à ces opérations abstraites que la linguistique générative a développé au fil du temps et des évolutions

<sup>24</sup> À noter que Givón (1991 : 184-185), à la recherche de critère formels, propose de déterminer la fonction du *gap* en s'appuyant sur la valence (*case-frame*) du verbe dans la relative : prenant l'exemple du japonais, il postule que la fonction non marquée par une postposition est celle qui doit être reconnue pour le *gap*. Cela ne fonctionne évidemment que pour les fonctions les plus proches du noyau verbal, pas pour les circonstants.

théoriques pour décrire les propriétés de la « grammaire universelle » ? Ces questions n'ont de sens, à vrai dire, que pour les tenants du générativisme dans ses nombreuses variantes, raison pour laquelle les linguistes d'autres courants théoriques devraient y réfléchir à deux fois avant d'adopter un tel modèle.

## 5. À PROPOS DE LA « HIÉRARCHIE D'ACCESSIBILITÉ »

En matière d'étude des relatives, une des généralisations les plus citées est certainement celle de « hiérarchie d'accessibilité » (*Accessibility Hierarchy*) de Keenan et Comrie (1977, 1979). Les auteurs s'intéressent aux fonctions que peuvent exprimer les différents types de constructions relatives (les *strategies*). Certaines constructions peuvent encoder un spectre étendu de fonctions, d'autres sont plus limitées. Chaque langue présenterait donc une « stratégie principale » (*primary strategy*) et un schéma particulier dans ce domaine. Les fonctions concernées étant rangées selon la hiérarchie suivante, où la fonction « sujet » est réputée la plus couramment manifestée dans les relatives :

sujet > objet direct > objet indirect > objet oblique > possesseur (genitive) > objet de comparaison

On dira que, si dans une langue donnée la fonction « objet indirect » (par exemple) peut être assumée par une « stratégie » donnée (prenons la *gap strategy*), alors les fonctions « objet direct » et « sujet » (plus « hautes » dans la hiérarchie) peuvent également l'être. Des fonctions les plus « basses » dans la hiérarchie pourraient être marquées par d'autres moyens, comme l'emploi d'un pronom relatif ou d'un pronom résomptif : c'est ce que les auteurs nomment la *strong form* de la hiérarchie. Keenan et Comrie (K&C) observent le statut particulier du « sujet » dans cette hiérarchie, en relevant que certaines langues ne peuvent relativiser que cette fonction ou que d'autres y limitent leur « stratégie principale » ; cela a introduit dans la linguistique contemporaine l'idée d'une « préférence sujet » pour les relatives et suscité de très nombreux travaux (notons que K&C n'emploient le terme de « préférence sujet » ni en 1977 ni en 1979).

Dans les travaux s'inspirant de K&C, la « stratégie principale » a le plus souvent été assimilée à la *gap strategy* (fréquente en anglais,

ce qui n'est pas sans lien) ; voir, par exemple, comment Polinsky *et al.* présentent les choses :

« According to the AH, there is an ordering of grammatical relations such that, within a given language, if one grammatical position can relativize with a gap, then all grammatical positions to the left of this position on the hierarchy must also be able to relativize with a gap (...) » (Polinsky *et al.*, 2012 : 267).

La place centrale de cette *gap strategy* n'est pourtant pas explicite chez K&C qui identifient dans l'extrait ci-dessous, le nom 'tête' comme l'objet direct du verbe de la relative, sans évoquer de *gap*.

« In the RC the girl that John loves, the head NP is (the) girl (we explicitly hold the determiner constant and ignore it), and the domain it expresses is the set of girls. The restricting sentence would be a suitable logical representation (easy to come by) of John likes her [sic], and the restriction clause would be (that) John likes [sic]. The NP<sub>rel</sub> is clearly the DO of the main verb of the restricting clause. » (Comrie and Keenan, 1979 : 654).

Si l'on met à part cet aspect des choses, nous sommes face à deux questions : 1) Cette « hiérarchie d'accessibilité » est-elle utile et compatible avec notre conception de la relativisation ? 2) Est-on d'accord avec la définition retenue pour chaque fonction, notamment celle de « sujet » ou d'« objet » ?

### 5.1. Cette hiérarchie est-elle utile ?

On peut certainement retenir de la proposition de K&C que les différents moyens mis en œuvre pour la relativisation ont des capacités variables de marquage des fonctions entre le terme relativisé et le noyau de la relative. Dans leur article de 1979, ils font de surcroît une série d'observations reliant ces « stratégies » avec les caractéristiques syntaxiques majeures des langues à l'étude (ordre des unités, positions des verbes, etc.), en insistant sur le mode de subordination (directe, via un complémenteur, un pronom, etc.), sans trop s'attacher toutefois à la nature du noyau de la subordonnée. Nous pouvons les suivre dans cette voie, l'inventaire des moyens disponibles pour la relativisation, le repérage des contraintes syntaxiques qui les déterminent et l'étude des fonctions « accessibles » à la relativisation étant un prérequis à toute généralisation sérieuse.

## 5.2. Des fonctions, mais quelles fonctions ?

Le problème majeur de la proposition de K&C réside dans la définition des fonctions que l'on prétend identifier dans les relatives. Comrie et Keenan font cette remarque éclairante dans leur article de 1979 :

« (...) we made no attempt to specify in universal terms the content of notions like Subject (SU), Direct Object (DO), Indirect Object (IO), Oblique Object (OBL), Genitive (GEN), Object of Comparison (OCOMP), or to defend their use within linguistic description. We used these notions in their naïve, more or less traditional meaning, assuming them to be given in advance by linguistic theory. » (Comrie & Keenan, 1979 : 650).

Ce choix laisse le champ libre à toute interprétation de la notion de fonction. Le problème se pose de manière cruciale pour les définitions des fonctions « sujet » et « objet » qui, comme l'a souvent déploré Martinet, assimilent en dernière analyse le « sujet » à l'« agent » et l'« objet » au « patient ». Pour les langues accusatives, les linguistes semblent rassurés : la « hiérarchie d'accessibilité » fonctionne, et la *gap strategy* permet l'expression de la fonction « sujet ». Les difficultés commencent avec les langues ergatives. Car comme le notent Polinsky *et al.* :

« Ergative languages have posed challenges to the AH in that many of them exhibit syntactic ergativity, a feature in which the absolutive arguments (intransitive subject and transitive object) relativize with a gap, but the ergative DP does not... » (Polinsky *et al.*, 2012 : 269).<sup>25</sup>

On n'entrera pas dans la discussion du travail de ces auteurs sur la « préférence sujet » en avar, appuyé sur une méthode expérimentale visant la répondre à la question : les *gaps* ergatifs

---

<sup>25</sup> L'abréviation DP vaut pour *Determiner Phrase*, une catégorie commune dans les travaux générativistes qui (depuis Abney, 1987) considèrent que dans des syntagmes comme *a little dog*, *the little dogs*, les « têtes » sont les déterminants indéfini ou défini, et pas le nom. D'autres courants en linguistique analysent ces exemples comme des *Noun Phrases*, dont la « tête » est le nom. La syntaxe fonctionnelle considère bien sûr que ces « articles » sont des modalités nominales, des déterminants non déterminables. La catégorie DP a acquis une certaine importance dans des analyses générativistes des relatives, notamment celle des appositives (parenthétiques) qui entraînent mal, semble-t-il, dans les formalismes antérieurs (Khalifa, 1999, pour une revue).

sont-ils ou non plus faciles à traiter que les *gaps* absolutifs ? Notre observation concerne plutôt la définition des catégories manipulées : il semble évident pour ces auteurs, et bien d'autres, que l'unité marquée par l'ergatif est le « sujet » du verbe transitif en avar et que l'unité marquée par l'absolutif (à signifiant zéro le plus souvent) en est l'« objet ». Nous avons eu maintes occasions de discuter cette question d'un point de vue fonctionnaliste martinétien (Costaouec et Guérin, 2007 : 243-247, Costaouec, 2013 : 91-95) et nous nous limiterons ici à trois remarques.

Il est essentiel selon nous de distinguer entre fonction d'actualisation d'un verbe (syntaxiquement obligatoire) et fonctions spécifiques (liées à son sens et à sa valence). La fonction d'actualisation a un statut à part en ce qu'elle est indispensable à la « mise en marche » de la langue (Clairis, 2005), ce qui suggère une « attractivité » particulière. On peut faire l'hypothèse, quand il s'agit d'interpréter une phrase à relative « ambigüe » (où peu d'éléments formels permettent d'identifier les fonctions), que cette contrainte syntaxique joue, en favorisant l'identification de la fonction obligatoire « au nominatif » pour une langue accusative et la fonction obligatoire « à l'absolutif » pour une langue ergative<sup>26</sup>.

Il convient également de faire le départ entre fonction syntaxique et rôle sémantique, et les études traitant de la « préférence sujet » devraient sans doute intégrer l'hypothèse d'une « préférence agent » (peut-être de nature cognitive, probablement

---

<sup>26</sup> Diessel et Tomasello (2005) ont étudié de manière expérimentale le degré de maîtrise des constructions relatives dans deux groupes d'enfants, anglophones et germanophones, âgés de 4 ans. Ils ont notamment testé l'hypothèse de Wanner et Maratsos (1978) selon laquelle la distance entre le terme relativisé et le *gap* explique la plus grande facilité à reconnaître une relative « sujet » qu'une relative « objet ». Les résultats présentés montrent que les enfants s'appuient sur des critères formels présents dans l'énoncé pour repérer les différents rôles (« participant unique », « agent », « patient », etc.), sur des analogies formelles avec les énoncés simples, sur la probabilité de se trouver face à telle ou telle construction plus fréquente dans leurs usages et ceux de leur entourage, etc. L'hypothèse de la position du *gap* apparaît incapable de rendre compte des résultats observés (y compris les erreurs d'interprétation couramment commises par les enfants). Un lecteur attentif ne peut qu'aller au-delà des conclusions de Diessel et Tomasello et conclure que cette hypothèse ne peut être vérifiée car, en réalité, les *gaps* n'existent pas.

liée à l'histoire des langues et des sociétés où elles fonctionnent), qui coïnciderait avec la « préférence sujet » pour les langues accusatives et entrerait potentiellement en compétition avec la « préférence participant à l'absolutif » dans les langues ergatives. Seules des études prenant ces hypothèses au sérieux et s'appuyant sur l'observation de la fréquence réelle des constructions « ambiguës » dans les corpus naturels disponibles permettraient de trancher<sup>27</sup>.

Il demeure que toute étude des fonctions liant noyau subordonné et terme relativisé implique une définition claire des fonctions postulées et une identification précise de leurs signifiants.

## 6. L'AUTONOMISATION DES RELATIVES

Nous avons écrit plus haut que notre conception des relatives exclut la notion de « relatives libres », il nous faut expliquer maintenant quelle analyse alternative nous proposons.

### **Qu'entendons-nous par « autonomisation » ? Comment se manifeste-t-elle ?**

Certaines structures d'énoncés du registre littéraire illustrent selon nous ce que nous appellerons d'autonomisation des relatives, au sein même de l'énoncé. Il arrive en effet que des relatives apparaissent, en français ici, avant le TR. : c'est le cas notamment

---

<sup>27</sup> Les résultats de différents types de travaux appuient selon nous ces hypothèses, qu'il s'agisse d'études en cognition (Demiral *et al.*, 2008, sur le turc par exemple) ou d'approches typologiques (Bornkessel-Schlesewsky *et al.*, 2008, sur le hindi). Par ailleurs, Adamou (2017) a mené une étude sur les « relatives ambiguës » de l'ixcatèque (otomangue), c'est-à-dire des constructions où les actants impliqués ont le même niveau d'agentivité. Ce travail combinant données naturelles et expérimentales semble contredire l'hypothèse généralisée selon laquelle le temps de traitement plus long pour les « relatives objet » résulterait de ce que l'allocutaire interprète a priori l'énoncé comme une « relative sujet », avant d'effectuer correction. Adamou note que ses résultats « could suggest that Ixcatec comprehenders do not go through a first stage of SRC interpretation before proceeding to an ORC interpretation as comprehenders in languages with temporary ambiguous clauses do. Rather, Ixcatecs may opt for an interpretation which, in the absence of syntactic or morphological cues, they do not need to re-evaluate. » (Adamou, 2017 : 908).

pour les relatives que Prebensen, (1986) nomme « attributives » (ou « prédicatives). Un auteur comme Sandfeld (1977 : 143) rapporte, parmi de nombreux autres, l'exemple suivant :

- (9) Ces deux poules vivaient en paix -- lorsque survint, [qui alluma la guerre], non pas un coq, mais un fâcheux incident.

et Wagner et Pinchon (1962 : 565) citent la phrase :

- (10) Singulière fille! Elle me montra, [qui jouait dans son jardin], un de ces ânes charmants de Provence, aux longs yeux résignés.

Ces situations rappellent le cas de certaines expansions d'un noyau (principal ou secondaire) –des adverbes par exemple–, déplaçables dans l'énoncé, que Denise François-Geiger (1969) et André Martinet (1985) qualifient de syntaxiquement « autonomes », leur sens propre suffisant à marquer leurs rapports avec le contexte. Le déplacement de la relative dans cette position témoigne d'une telle autonomisation de la construction, rendue possible par ce que nous appellerons sa « force prédicative », qui lui permet de déterminer à distance le TR.

Une étape plus avancée d'autonomisation est illustrée par les relatives à pronom dites « sans antécédent » ou parfois « substantives ». En français, les exemples les plus classiques sont en fait des synthèmes par figement du type *Rira bien qui rira le dernier* (et pas *l'avant-dernier*, bien sûr) ; *Où tu iras, j'irai* ; *Qui m'aime, me suive*, etc. On postule en général qu'un syntagme nominal a disparu : *L'homme qui rira...*, *Que la personne qui m'aime...*, ou qu'un pronom démonstratif du type *celui* a été supprimé : *Celui qui rira...*, *Que celui qui m'aime...* ; dans certains cas encore, c'est un adverbe que l'on suppose effacé : *Là où tu iras...*

Ces explications ne rendent pas compte du mécanisme d'autonomisation du syntagme relatif qui autorise la suppression du terme relativisé postulé et qui précède nécessairement le figement. L'autonomisation de la relative (qui perd *ipso facto* son statut de relative) est rendue possible par les particularités du pronom relatif, à la fois représentant anaphorique de l'antécédent, subordonnant et unité assumant une fonction vis-à-vis du noyau de la relative. À défaut d'un autre actualisateur du noyau, le pronom remplit ce rôle et autorise le fonctionnement du syntagme comme énoncé

autonome, le pronom relatif agissant dès lors comme un simple pronom, assimilable à un PRO<sup>3</sup>. Le pronom substantif peut bien entendu assumer d'autres fonctions que celle d'actualisateur, comme dans *Où tu iras, j'irai*.

Ce double fonctionnement est reconnu par la grammaire traditionnelle pour un pronom comme *quiconque* catalogué à la fois comme relatif et parmi les pronoms indéfinis. On verra par exemple une « relative sans antécédent » dans *Quiconque frappera par l'épée périra par l'épée* et un énoncé à pronom indéfini dans *Quiconque aura obtenu une moyenne de 10 à l'écrit sera admis à l'oral*, sans qu'une explication convaincante vienne justifier cette distinction.

Dans des énoncés comme *Je rencontrerai qui tu voudras, Je parlerai à qui tu voudras, J'irai où tu voudras*, traités parfois comme contenant des « relatives sans antécédent », le syntagme introduit par *qui, à qui, où* fonctionne comme un complément du verbe et n'a qu'une parenté formelle avec une relative.

Que ce soit dans le cas de l'antéposition de la relative ou de l'autonomisation des relatives à pronom, il semble bien que la force prédicative soit en cause. Cela est plus net encore dans le cas des relatives sans pronom. Prenons l'exemple de certaines unités lexicales complexes de l'ixcatèque (famille otomangue, Mexique) qui sont construites sur la base de relatives autonomisées comme *la basungí* « coût » (« qui coûte »), *la basénà* « clarté » (« qui éclaire »), *la ffehe* « voleur » (« qui vole ») *la ʔi* « enfant » (« qui est petit »), *la sane* « (couleur) jaune » (« qui est jaune »), *la kátsè* « (couleur) rouge » (« qui est rouge »), *la júhu-fi* « le deuxième » (« qui fait le deux »), etc. Ces constructions s'analysent toutes comme relativiseur *la* + verbe, relativiseur *la* + adjectif ou encore relativiseur *la* + cardinal. Elles fonctionnent aussi bien comme figements nominalisés (mais avec des restrictions par rapport aux noms proprement dits) que comme syntagmes subordonnés dans des constructions relatives : *hngu mindawa la kí-ffehe* « un homme qui est en train de voler » (face à *sa la kí-ffehe* « le voleur ») ; *sa u-ndjufè la sane* « l'oiseau qui est jaune » (par contraste avec *sa u-ndjufè sane* « l'oiseau jaune »)... Ces semi-figements ne sont pas nombreux, mais illustrent la tendance des locuteurs de l'ixcatèque à isoler les

relatives, à les séparer du terme relativisé et à leur conférer une valeur prédicative autonome.

L'exemple analysé ci-dessous montre que le mécanisme est productif, bien au-delà des quelques semi-figements que l'on vient d'évoquer. Il est tiré d'un dialogue entre deux hommes où il est question des habitants du village qui se soignaient jadis dans le bain de vapeur souterrain traditionnel (ixc. *ndju:já*, esp. *temascal*) et que l'on entendait chanter quand la température montait très haut à l'intérieur. Dans cette partie du texte, de nombreux énoncés s'enchaînent sans qu'aucun nominal n'apparaisse, ni en fonction « sujet » ni en tant que terme relativisé. Les énoncés se construisent autour de syntagmes verbaux introduits par le connecteur *la* (Adamou et Costaouec 2013). Le contexte suffit à identifier le référent et la « relative » s'autonomise, la structure avec *la* permettant une interprétation du type « ceux/celles/celui/celle qui X ».

- (11) *ha!*            *la*        *tí-batu-ʔuse-na*            *yuhu-ʔe*    *là*  
 INTERJ        REL?        PROG-P6-chante-FOC        être-REFL    là-bas  
 / *la*        *tí-ʔind-éé*  
 / REL?        PROG.P6-se.baigner  
 / *méera*    *sá*        *la*        *ɪna*        *súwà*  
 / cela        DEF        REL        bon        chaud  
 ‘Ah, ils chantent, (ceux qui) sont là, (qui) se baignent,  
 ceux-là qui ont bien chaud...’ {CRG-2008-Temascal-112}

La question du statut de l'unité *la* se pose dès lors et, dans ce contexte où il n'y a pas de terme relativisé, il faut sans doute y voir un introducteur générique de prédicat plutôt qu'un relativiseur. Quelle que soit l'analyse qui prévaudra pour des exemples de ce genre – le chantier reste ouvert – il paraît réducteur d'y voir des « relatives sans tête », ce qui ne dit rien des conditions qui autorisent la suppression du terme relativisé ni du statut réel de l'énoncé ainsi formé.

## 7. NOS CRITÈRES D'ANALYSE DES CONSTRUCTIONS RELATIVES

Sur la base de ces considérations qui précèdent, une fois définies les caractéristiques syntaxiques essentielles de la langue à l'étude, on décrira les procédés de relativisation, sur la base d'un

corpus d'énoncés aussi étendu que possible, en étudiant les caractéristiques suivantes :

- type de subordination du noyau secondaire (via un connecteur ou non, une construction génitivale, etc.) ;
- type de connecteur entre le monème relativisé et le noyau de la relative : simple connecteur subordonnant ou « pronom relatif » (connecteur bi-fonctionnel), combinaison d'un pronom et d'un autre connecteur (adposition p. ex.), autres types de monèmes ;
- emploi éventuel d'un pronom résomptif ;
- position de la relative par rapport au monème relativisé, en précisant si cette position est pertinente ou non (une variation de la position est-elle possible et susceptible de produire un effet de sens ?).
- enchâssement ou non de la relative dans la « matrice ».
- classes d'appartenance des monèmes relativisés et fonctions qu'ils assument le cas échéant vis-à-vis du noyau principal de l'énoncé ; identification des cas où le monème relativisé est noyau syntaxique ; inventaire des contraintes pesant sur certains types, par exemple, impossibilité de relativiser les pronoms « légers » du français, *je* ; *tu*, les pronoms *il*, *ils* pouvant l'être dans des constructions du type *Ils étaient là, qui attendaient la distribution des colis* ; degré de définitude du MR, si cela influence le type de relative qu'il peut accepter, etc.
- type de prédicat secondaire (verbe, parasynthème participial ou autre - les soi-disant verbes « non finis » -, adjectif, nom, etc.) et contraintes syntaxiques qui pèsent sur lui ;
- fonctions syntaxiques reliant le noyau de la relative au monème relativisé - une fois clairement définies les fonctions en cause, bien entendu ;
- distinctions entre relatives parenthétiques (non restrictives, appositives) ou relatives spécifiantes (restrictives) et identification des critères qui les différencient (possibilité de suppression sans changement du sens général de l'énoncé, contraintes sur l'emploi des pronoms relatifs et autres connecteurs, etc.).

L'ordre de présentation des phénomènes étudiés peut varier selon la nature des procédés de relativisation dans la langue étudiée. Le nombre de critères retenus, qu'il s'agisse des nôtres ou de ceux d'autres auteurs, et les multiples combinaisons possibles expliquent la difficulté d'établir une typologie des constructions relatives. Si un inventaire de ce qui semble possible dans les langues étudiées est intéressant, cela reste selon nous un objectif subordonné à l'effort de définir, du point de vue de la linguistique générale, la nature de la contradiction à résoudre à l'aide de ces diverses constructions dans chaque langue à l'étude.

## 8. BILAN

Pour conclure ce parcours, on observe que les analyses courantes de la relativisation, tant par leurs prémisses que par les résultats auxquels elles arrivent, ne sont pas compatibles avec une conception fonctionnaliste de la syntaxe. Nous privilégions une définition syntaxique des constructions relatives, et non sémantico-logique, et rejetons l'analyse de la relativisation comme combinaison de propositions sous-jacentes<sup>28</sup> et sa conséquence, le postulat de lacunes et autres traces dans la relative<sup>29</sup>.

Notre analyse se fonde sur l'idée que la relativisation résout une contradiction spécifique entre les besoins de la communication et la spécialisation des classes syntaxiques du point de vue de leur vocation prédicative. Il n'y a donc pas nécessairement des relatives dans toutes les langues et, quand elles existent, elles témoignent,

---

<sup>28</sup> Givón (2001b : 176) est aussi partisan d'une analyse des relatives comme assemblages de deux propositions, l'une assertée, l'autre (la relative) présupposée. Ex. : l'énoncé *The man who married my sister is a crook* résulterait de la combinaison d'une « Main clause (asserted) » *The man is a crook* et d'une « Subordinate clause (presupposed) » *The man married my sister*.

<sup>29</sup> On n'est pas plus convaincu par les explications de Denis Creissels (2006b : 209) lorsqu'il écrit que les constructions relatives observables sont « les manifestations morphosyntaxiques [variables d'une langue à l'autre] de l'opération sémantico-logique sous-jacente à la construction des relatives », opération que l'auteur veut mettre en évidence à l'aide de transformations diverses des énoncés (de leurs « schèmes phrastiques »), qui ramènent au bout du compte à la thèse classique de l'assemblage de deux propositions.

par la grande variété des moyens mis en œuvre, de la difficulté générale de surmonter cette contradiction.

Nous postulons qu'une fonction s'établit entre le terme relativisé et le noyau subordonné de la relative, ce qui renforce notre rejet d'une quelconque *gap strategy*. Cette position implique de réviser les critères d'élaboration d'une « hiérarchie d'accessibilité » des fonctions dans la relative (Keenan & Comrie) postulée pour les différents types de constructions relatives.

De plus, il apparaît que les constructions relatives sont un élément de la dynamique évolutive des langues concernées, car elles enrichissent les latitudes syntaxiques des classes occupant la position de terme relativisé, permettant notamment à des unités généralement cantonnées au statut de déterminants (des adverbies, des cardinaux, des définis, par exemple) de recevoir une expansion par un monème à vocation prédicative principale ou secondaire et de lui être lié par une fonction. Vues de la sorte, les constructions relatives – quand elles existent – acquièrent donc une importance particulière dans la définition du profil de la langue à l'étude.

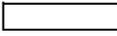
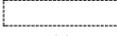
On introduit de plus l'idée que la force prédicative propre des relatives permet d'expliquer la création des énoncés autonomisés que l'on qualifie généralement de « relatives sans antécédent ».

Ces différentes propositions nous paraissent s'inscrire dans le droit fil des principes de la syntaxe fonctionnelle et sont soumises à la critique de nos lecteurs.

## Abréviations

ACC : cas accusatif	P1 à P6 : monèmes de personne
DEF : défini	PRO3 : pronom personnel 3
INTERJ : interjection	PROG : progressif
LOC : fonction « locative »	RC : <i>relative clause</i>
NP : <i>noun phrase</i>	REL : relatif
Ø : <i>gap</i> « lacune »	SUB : subordonnant
OBJ : fonction « objet »	SUBJ : fonction « sujet »
PL : pluriel	TR : terme relativisé

## Conventions pour la visualisation des relations syntaxiques :

	Noyau syntaxique principal de l'énoncé
	Noyau syntaxique secondaire de l'énoncé
	Actualisation d'un noyau principal ou secondaire
	Détermination directe (la flèche pointe vers le déterminé)
	Détermination par l'intermédiaire d'un connecteur

## Références bibliographiques

- Abeillé Anne & Danièle Godard, 2008, « Les relatives sans pronom relatif », Elodie Vialleton, Laure Ayooso, Michaël Abecassis (éd.), *Le français parlé au 21<sup>ème</sup> siècle : Normes et variations dans les discours et en interaction*, Paris, L'Harmattan.  
(<http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Abeille/Abeille-Godard-tome2harmattan-1.pdf>)
- Abeillé Anne, Danièle Godard, Annie Delaveau & Antoine Gautier, 2021, *La Grande grammaire du français*, Arles, Paris, Actes Sud et Imprimerie nationale.
- Adamou Evangelia, 2017, Subject preference in Ixcatec relative clauses (Otomanguéan, Mexico), *Studies in Language* 41(4), pp. 872-913.
- Adamou Evangelia, Matthew Gordon & Stefan Th. Gries, 2018, Prosodic and morphological focus marking in Ixcatec (Otomanguéan). In Adamou E., K. Haude & M. Vanhove (eds). *Information Structure in Lesser-described Languages: Studies in Prosody and Syntax*, Amsterdam, Benjamins, pp. 51-83.
- Adamou Evangelia & Denis Costaouec, 2013, « El complementante *la* en ixcatéco: marcador de clausula relativa, completiva y adverbial », *Amerindia* 37(1), pp. 193-210.
- Adamou Evangelia & Denis Costaouec, 2019, *The gap strategy in Ixcatec (Otomanguéan, Mexico)*, rapport de recherche, en ligne sur HAL, référence halshs-0241725.
- Andrews Avery D., 2007, « Relative propositions », Timothy Shopen (ed.), *Language typology and syntactic description*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 206-236.
- Bakker Dik & Kees Hengeveld, 1999, « Relatieve zinnen in typologisch perspectief », *Gramma/TTT*7(3), pp. 191-214.

- Bornkessel-Schlesewsky Ina, Kamal Kumar Choudhary, Alena Witzlack-Makarevich & Balthasar Bickel, 2008, « Bridging the gap between processing preferences and typological distributions: Initial evidence from the online comprehension of control constructions in Hindi », Marc Richards & Andrej L. Malchukov (eds.), *Scales, Linguistische Arbeits Berichte* 86, Universität Leipzig, pp. 397-436.
- Caponigro Ivano, Harold Torrence & Roberto Zavala Maldonado (eds), 2021, *Headless Relative Clauses in Mesoamerican languages*, New York, Oxford University Press.
- Chomsky Noam, 1956, Three models for the description of language, *IEEE Transactions on Information Theory* 2, pp. 113-124.
- Chomsky Noam, 1965, *Aspects of the theory of syntax*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Chomsky Noam, 1977, « On Wh-movement », Peter Culicover, Thomas Wasow & Adrian Akmajian (eds), *Formal Syntax*, New York, Academic Press, pp. 71-132.
- Chomsky Noam, 1993, « A minimalist program for linguistic theory », K. Hale et S.J. Keyser (éd.), *The View from Building 20*, Cambridge, Mass., MIT Press, pp. 1-52.
- Chomsky Noam, 1995, *The Minimalist Program*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Clairis Christos, 1991, « Le parasynthème, ce méconnu », *La Linguistique* 28-1, pp. 95-99.
- Clairis Christos, 2005, *Vers une linguistique inachevée*, Louvain, Peeters.
- Clairis Christos, 2018, « À propos des relatives en grec et en turc », *La Linguistique* 54-2, pp. 37-52.
- Clairis Christos, 2019, « À propos des relatives en grec et en turc », Svetlana Mikhaylova (éd.), *Actes du 34 Colloque international de linguistique fonctionnelle (13-16 septembre 2017)*, Moscou, Moscow City University, pp. 40-43.
- Clairis Christos & Georges Babiniotis, 1996, *Γραμματική της Νέας Ελληνικής. Δομολειτουργική - Επικοινωνιακή - I Το όνομα (Grammaire du grec moderne. Structurale,*

*fonctionnelle et communicationnelle. – I. Le nom*),  
Athènes, Ellinika Grammata.

- Clairis Christos & Georges Babiniotis, 1999, *Γραμματική τής Νέας Ελληνικής. Δομολειτουργική - Επικοινωνιακή - II Το ρήμα (Grammaire du grec moderne. Structurale, fonctionnelle et communicationnelle. – II. Le verbe)*, Athènes, Ellinika Grammata.
- Comrie Bernard & Edward L. Keenan, 1979, « Noun Phrase Accessibility Revisited », *Language* 55-3, pp. 649-664.
- Costaouec Denis, 2013, « Le fonctionnalisme n'est pas une *Basic linguistic theory* », *Contextos*, XXV-XXVI/49-52, (2007-2008), pp. 57-101.
- Costaouec Denis & Françoise Guérin, 2007, *Syntaxe fonctionnelle. Théorie et exercices*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Creissels Denis, 2006a, *Syntaxe générale. Une introduction typologique: Catégories et constructions*, Paris, Hermès Sciences - Lavoisier, Collection Langues et Syntaxe.
- Creissels Denis, 2006b, *Syntaxe générale. Une introduction typologique: La phrase*, Paris, Hermès Sciences - Lavoisier, Collection Langues et Syntaxe.
- Demiral Sükrü Barış, Matthias Schlesewsky & Ina Bornkessel-Schlesewsky, 2008, « On the universality of language comprehension strategies: Evidence from Turkish », *Cognition*, 106, pp. 484-500.
- Dik Simon C., 1997, *The Theory of Functional Grammar. Part 2: Complex and Derived Constructions*, ed. Kees Hengeveld, Berlin & New-York, Mouton de Gruyter.
- Downing Bruce, 1978, "Some Universals of Relative Clause Structure", Joseph Greenberg (ed.), *Universals of Human Language*, vol. 4 : Syntax, Stanford CA, Stanford University Press, pp. 375-418.
- Feuillard Colette, 2009, « À propos des fonctions syntaxiques », *La Linguistique* 45-2, p. 93-114.
- François Alexandre 2010, "Pragmatic demotion and clause dependency: On two atypical subordinating strategies in Lo-Toga and Hiw (Torres, Vanuatu)", Isabelle Brill (ed.), *Clause hierarchy and Clause linking: the Syntax and pragmatics interface*, Amsterdam, New York: Benjamins, pp. 499-548.

- François-Geiger Denise, 1969, «Autonomie syntaxique et classement des monèmes», in André Martinet (dir.), *La linguistique. Guide alphabétique*, Paris, Éditions Denoël, p. 18-24.
- Gadet Françoise, 1989, « La relative non standard saisie par les grammaires », *LINX* 20, pp. 37-49.
- Gardes-Tamine Joëlle, 2003, « Phrase, proposition, énoncé, etc. Pour une nouvelle terminologie », *L'Information Grammaticale* n° 98, pp. 23-27.
- Givón Talmy, 2001a (1984), *Syntax. A functional-typological Introduction*, vol. I, Amsterdam, John Benjamins.
- Givón Talmy, 2001b (1991), *Syntax. A functional-typological Introduction*, vol. II, Amsterdam, John Benjamins.
- Guérin Françoise, 2019, « La bi-fonctionnalité : l'un des traits typologiques des subordonnées relatives », Svetlana Mikhaylova (éd.), *Actes du 3<sup>e</sup> Colloque international de linguistique fonctionnelle*, Moscou, Moscow City University, pp. 36-39.
- Holger Diessel & Michael Tomasello, 2005, « A New Look at the Acquisition of Relative Clauses », *Language* 81, n° 4, pp. 882-906.
- Kayne Richard S., 1994, *The Antisymmetry of Syntax*, Cambridge, Mass, The MIT Press, Linguistic Inquiry Monograph No 25.
- Keenan Edward L. & Bernard Comrie, 1977, « Noun phrase accessibility and universal grammar », *Linguistic Inquiry* 8, pp. 63-99.
- Khalifa Jean-Charles, 1999, « À propos des Relatives Appositives : Syntaxe, Sémantique, Pragmatique », *Sigma-Anglophonia* n° 6, pp. 7-29.
- Launey Michel, 1986, *Catégories et opérations dans la grammaire nahuatl*, thèse de doctorat d'État, Université Paris IV.
- Lees Robert B., 1961, « The constituent structure of noun phrases », *American Speech* 36, pp. 159-168.
- Lehmann Christian, 1986, « On the typology of relative clauses », *Linguistics* 24, pp. 663-680.
- Martinet André (dir.), 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier (Crédif).
- Martinet André, 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.

- Polinsky Maria, Carlos Gomez Gallo, Peter Graff, and Ekaterina Kravtchenko, 2012, « Subject preference and ergavity », *Lingua* 122 (3), pp. 267-277.
- Prebensen Henrik, 1982, « La proposition relative dite attributive », *Revue Romane* XVII/1, p. 98-117.
- Robbins Beverly L., 1968, *The Definite Article in English transformations*, The Hague, Mouton.
- Sandfeld Kristian, 1977 (1936), *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève, Librairie Droz.
- Vergnaud Jean Roger, 1974, *French Relative Clauses*, PhD dissertation, Cambridge, MA, Massachusetts Institut of Technology.
- Wagner Robert-Léon & Jacqueline Pinchon, 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- Wanner Eric & Michael Maratsos, 1978, « An ATN approach to comprehension », in Halle Moris, Joan Bresnan & George Miller (eds), *Linguistic Theory and psychological reality*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 119-161.
- Wilmet Marc, 1997, *Grammaire critique du Français*, Paris, Duculot.